

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe Rocher fait appel de la décision rendue par le tribunal de Vannes  
concernant son plan de Gestion des Emplois et de Parcours Professionnels

Le 16 novembre 2023

« La direction du Groupe Rocher prend acte de la décision du tribunal de Vannes qui annule, pour un motif exclusivement de forme lié à la situation administrative d'un des syndicats signataires, l'accord de Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels conclu entre la direction et les organisations syndicales majoritaires.

Ce jugement ne remet cependant aucunement en cause la pertinence comme la validité au fond des mesures instituées par cet accord pour accompagner les salariés dans les évolutions de leurs emplois. Les dispositifs de l'accord GEPP ont été plébiscités par de nombreux collaborateurs qui s'en sont saisi, sur la base du volontariat, depuis sa signature. Ainsi, entre autres, 198 d'entre eux qui se sont portés volontaires pour accéder à des dispositifs de développement professionnels et 166 pour des dispositifs de mobilité interne.

La direction va relever appel de ce jugement. En tout état de cause, la direction se rapprochera des organisations syndicales avec l'objectif de permettre aux collaborateurs du Groupe Rocher de continuer à bénéficier de dispositifs adaptés pour accompagner la transformation du groupe. »

#### **CONTACTS PRESSE :**

[presse@yrnet.com](mailto:presse@yrnet.com)

[raphael.abensour@backbone.consulting](mailto:raphael.abensour@backbone.consulting)

[emmanuel.dubarry@backbone.consulting](mailto:emmanuel.dubarry@backbone.consulting)

**À propos du Groupe Rocher :** *Le Groupe Rocher est un groupe familial français d'origine bretonne, fondé en 1959 par Monsieur Yves Rocher. Convaincu, de par l'expérience personnelle de Monsieur Yves Rocher, que la nature a un impact positif sur le bien-être des personnes et donc sur leur envie d'agir pour la planète, le Groupe Rocher a été le premier groupe international à adopter le statut d'entreprise à mission dont la raison d'être est de « reconnecter les femmes et les hommes à la nature ». Il compte 9 marques (Yves Rocher, Arbonne, Petit Bateau, Stanhome, Kiotis, Dr. Pierre Ricaud, ID Parfums, Sabon et Flormar), plus de 16 000 collaborateurs, 50 millions de clientes et clients, et réalise près de 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans les secteurs de la cosmétique, de l'habillement et de l'embellissement de la maison. Son développement à l'international s'est accéléré depuis plusieurs années, le groupe est aujourd'hui présent dans plus de 100 pays.*